



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation des brasseurs indépendants

Question écrite n° 15320

Texte de la question

Mme Emmanuelle Anthoine appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation des brasseurs indépendants. La France est le pays européen qui concentre le plus de TPE et PME brassicoles. Le marché de la bière artisanale connaît une croissance continue. En 2019, la France enregistrait une création de brasserie artisanale quotidienne. En dépit de ces perspectives commerciales prometteuses, les brasseurs sont en souffrance. La crise énergétique frappe de plein fouet un secteur déjà fragilisé par la crise sanitaire. Les aides du Gouvernement à cette occasion avaient permis aux brasseurs de se maintenir. Mais la situation actuelle est sans commune mesure : à la hausse continue des coûts des matières premières et bien sûr de l'énergie - en particulier de l'électricité indispensable aux fournisseurs de bouteille en verre - s'ajoute l'extinction progressive du « bouclier tarifaire ». Une enquête réalisée à la fin de l'année 2023 par le Syndicat national des brasseries indépendantes (SNBI) révèle que 67 % des brasseries rencontrent des difficultés financières, 60 % s'inquiètent à court terme et 10 % envisagent une fermeture à l'horizon 2024. Près de 93 % des brasseurs interrogés expliquent leurs difficultés financières par les augmentations des bouteilles en verre, lesquelles représentent deux tiers de leur prix de revient. Cette situation affecte non seulement les brasseurs eux-mêmes, mais également toute leur filière, à savoir leurs fournisseurs, leurs commerciaux et se répercutent inévitablement sur les consommateurs. Aussi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour soutenir la filière brassicole française.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Anthoine](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15320

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Entreprises, tourisme et consommation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1082

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)